



René Cassin, Président de l'Alliance israélite universelle, 1943-1976
Au service de la vocation universelle du judaïsme

Paris, le 20 février 2025,

Parler de René Cassin, c'est évoquer, bien sûr, l'un des pères du droit international contemporain qui a su ne pas rêver et faire naître une déclaration internationale mais bien universelle. Mais c'est aussi rappeler l'engagement total d'un homme au service de la vocation universelle de la France et à travers l'Alliance israélite universelle, à celle du judaïsme. Au fond, Cassin, c'est la rencontre de trois universalités, celles de la France, de l'humanisme et du judaïsme.

Français, juif, humaniste, René Cassin, n'a jamais opposé ces appartenances, il les a conjuguées. Et c'est précisément cette harmonie qui l'a conduit à présider l'Alliance israélite universelle, institution dont la vocation est, depuis sa création, d'éclairer par l'éducation et d'émanciper par le savoir en diffusant l'espérance de la France.

Dès le début de la seconde guerre mondiale, il s'engage dans les forces françaises libres, en tant que conseiller juridique, commissaire à la Justice et à l'Instruction publique au sein du Comité national français. C'est dans ce cadre que René Cassin effectue une mission au Moyen-Orient. Il visite alors les écoles de l'Alliance et prend la mesure des actions de cette institution dont les valeurs rejoignent les siennes. (cf. « Comment je suis devenu Président de l'Alliance » in *Les Cahiers de l'Alliance*, juin 1963)

Fondée à Paris en 1860, l'Alliance s'était donnée la mission de défendre les droits des Juifs partout où ils étaient menacés, et promouvoir leur émancipation par l'éducation. Son ambition était philanthropique et profondément spirituelle et politique au sens noble du terme. Il s'agissait de faire en sorte que chaque enfant juif, où qu'il naisse — à Tanger, à Salonique, en Iran, en Turquie, en Egypte, en Algérie, au Liban, en Israël, à Bagdad ou à Paris — puisse accéder au savoir, à la dignité, à la citoyenneté, et à la transmission du judaïsme et de ses valeurs. Au fil du temps, l'AIU s'est révélée comme une institution éducative puissante **qui a révolutionné tant le monde juif que celui de la francophonie.**

En fait, en 1943, De Gaulle, souhaitant maintenir une présence française au Moyen-Orient, lui confie la présidence provisoire de cette institution, menacée de disparition : les subsides sont bloqués, le siège spolié, les donateurs disparus ou exilés, le personnel enseignant livré à lui-même...

René Cassin accepte cette mission, sans mesurer immédiatement la place que l'Alliance occupera dans sa vie. Mais il comprend rapidement que cette action éducative est une œuvre de libération. L'éducation n'est pas un luxe mais la condition même de la liberté. En présidant l'Alliance, il affirme que l'instruction est la première défense contre l'humiliation, l'exclusion et l'arbitraire.

Dans le contexte particulièrement difficile d'après-guerre, il donne une impulsion singulière à l'AIU, une orientation à la fois fidèle à son histoire et résolument tournée vers l'avenir.

À la tête de l'Alliance, il poursuit la mission essentielle de transmettre aux jeunes générations des connaissances et une confiance dans la capacité du judaïsme à dialoguer avec le monde, à enrichir la modernité sans s'y dissoudre, à demeurer fidèle à ses sources tout en s'ouvrant à l'universel. Sa présidence fut active, structurante, déterminante. Il a incarné l'Alliance et l'a transformée et consolidée dans une période de bouleversements historiques majeurs. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Alliance est particulièrement affaiblie. Son réseau avait été désorganisé, ses ressources réduites, et le monde juif profondément meurtri. Lors d'une conférence du 12 au 18 septembre 1946 consacrée à la reconstruction spirituelle et éducative du judaïsme, il trace les lignes du relèvement du judaïsme et donc de l'Alliance après-guerre.

Dans sa préface au livre de René Chouraqui, « L'Alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine » rédigé à l'occasion des 100 ans de l'Alliance, en 1960, il écrit : « *nous avons dû, dès la libération de la France et la victoire alliée, adapter nos activités futures aux exigences d'un monde transformé* ».

René Cassin s'engage dans une **restructuration administrative et financière** de l'institution. Il modernise sa gouvernance, renforce la coordination avec les grandes organisations juives françaises (rejoint le CRIF) et internationales et redonne à l'Alliance une visibilité diplomatique. Il veille à ce que l'institution retrouve sa crédibilité auprès des instances françaises et internationales.

Il considère que reconstruire l'Alliance, c'est reconstruire une part de la dignité juive elle-même. Aussi, Cassin veille à ce que l'Alliance ne soit jamais tentée par le repli communautaire. Elle devait demeurer une institution juive par son inspiration, mais universelle par son action. Il n'y a pas de contradiction entre fidélité à son peuple et service de l'humanité ; au contraire, l'une nourrit l'autre.

Les années 1950 et 1960 sont marquées par les indépendances au Maghreb et par les tensions croissantes au Moyen-Orient. Les communautés juives d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, d'Irak ou d'Égypte vivaient des situations souvent précaires.

Sous la présidence de Cassin, l'Alliance intensifia son **action diplomatique discrète** pour protéger les droits civiques des Juifs dans ces pays.

Elle facilita, lorsque cela devenait nécessaire, les **transferts d'élèves et d'enseignants** vers la France ou Israël – « *Depuis quelques années, il (Chouraqui) s'attache notamment à aider les nombreux immigrants francophones qui affluent en Israël, à ne pas perdre le bénéfice de la première éducation reçue par l'Alliance et à élever leurs enfants, dans le jeune Etat, comme de futurs citoyens égaux en instruction et en dignité, avec l'appui de la vieille et toujours jeune institution* » (in La préface écrite par René Cassin dans *L'Alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine*, René Chouraqui, publié à l'occasion des 100 ans de l'Alliance, 1960)

Elle adapta son réseau scolaire aux nouvelles réalités politiques, en négociant avec les autorités locales pour maintenir les établissements ouverts le plus longtemps possible. Cassin mobilise ses contacts dans les milieux juridiques et diplomatiques internationaux pour plaider la cause des minorités juives. Son autorité morale est un atout décisif comme elle le sera pour défendre les Juifs de Pologne et d'URSS, les Refuzniks.

Mais l'éducation reste le cœur battant de l'Alliance et sous son impulsion les programmes sont actualisés afin d'intégrer davantage les sciences modernes et les disciplines civiques. L'accent est mis sur la formation des enseignants, afin d'élever le niveau pédagogique.

Et des efforts sont faits pour assurer une meilleure articulation entre les écoles de l'Alliance et les systèmes universitaires français.

Cassin voit dans ces écoles non seulement des lieux d'instruction, mais des laboratoires de citoyenneté, des lieux d'ouverture et d'excellence, capables d'offrir aux jeunes générations les moyens d'entrer pleinement dans la modernité. Il souhaite former des jeunes capables d'assumer une identité juive éclairée tout en étant pleinement acteurs de leurs sociétés. Il a de nombreuses fois affirmé que « la clé de l'avenir demeure, pour l'Alliance, dans une éducation moderne, à la fois humaine et juive, où l'homme actuel puisse développer sa personnalité sans se déraciner de ses origines ». Préface, *L'Alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine* écrit par René, 1960)

Voici une autre citation qu'il se plaisait à répéter et qui figurait régulièrement en ouverture des Cahiers de l'Alliance, montrant l'attachement de l'institution à la promotion de ces valeurs prônées par René Cassin : « *Former les meilleurs hommes, les meilleures femmes, former les meilleurs Juifs, former les meilleurs citoyens, les meilleurs membres de la société !* »

Il serait impossible de dissocier l'œuvre de Cassin à l'Alliance de son engagement international. « *La conclusion des traités de paix et la création des Nations Unies, n'engendraient-elles pas pour nous le devoir de protéger les droits des juifs survivants en étroite solidarité avec ceux de tous les autres êtres humains aspirant à plus de justice ?* » (Préface, Livre de *L'Alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine* écrit par René Chouraqui à l'occasion des 100 ans de l'Alliance, 1960)

Artisan majeur de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il fait entrer plus fortement l'Alliance dans les réseaux internationaux de défense des droits.

Concrètement, l'Alliance renforce sa présence auprès des organisations internationales, notamment la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, elle développe des mémoires juridiques et des interventions argumentées lorsqu'il s'agit de défendre et protéger les communautés menacées et elle élargit son discours car, défendre les Juifs, oui, mais en inscrivant cette défense dans une vision globale de la protection des minorités. Pour Cassin, la cause juive ne doit jamais être isolée de la cause humaniste. C'est ainsi d'ailleurs qu'il expose une des raisons d'être de l'Alliance dans un éditorial paru dans les Cahiers de l'Alliance en 1952 : « *Le rôle de l'Alliance n'est pas terminé tant qu'il existe encore des dizaines de milliers d'enfance à sauver de l'ignorance et de la misère, et tant que le respect des libertés fondamentales, de l'égalité et de la dignité humaines ne sont pas assurés* ». René Cassin encourage également les travaux intellectuels et juridiques au sein de l'Alliance. Il soutient les initiatives visant à promouvoir la pensée juive contemporaine, le dialogue entre tradition et modernité, et la réflexion sur le droit hébraïque en écho au droit international. Il veut que l'Alliance soit non seulement un réseau scolaire, mais aussi un centre de rayonnement intellectuel : « *Nous devons dans son ensemble reprendre le problème de la culture et redonner aux adultes, qui ont pu le perdre ou ne l'ont pas acquis, le sentiment de la connaissance des choses juives des livres saints, de l'hébreu et de tout ce qui touche à la pensée juive* » explique-t-il dans son discours de clôture de la réunion annuelle de l'AIU en 1965. C'est d'ailleurs lui qui recrutera Levinas à l'ENIO, l'école normale israélite orientale qui avait vocation à former les enseignants.

Sa présidence marque un tournant symbolique dans l'appréciation du sionisme politique par l'institution après de longues et houleuses confrontations avec le mouvement. La Déclaration de l'Alliance du 11 novembre 1945 se révèle ainsi être un véritable manifeste de refondation en la matière, affirmant qu'elle est désormais « *résolue à demander pour les juifs qui y aspirent, sous l'égide des Nations Unies et la responsabilité de l'Agence juive pour la Palestine, le droit d'entrée en Palestine. Ils y trouveront plus qu'un refuge : un foyer de chaleur spirituelle, le*

seul où ils sont impatiemment attendus et d'où rayonneront, quelque jour peut-être, une fois de plus sur le monde, les vérités d'Israël ».

Les actions de soutien au mouvement sioniste se multiplient alors. Lors de l'affaire de l'Exodus, il proteste contre l'action de répression du Royaume-Uni et encourage par voie de presse l'implication du ministre français de l'Intérieur pour dénouer la situation (16 et 22 septembre 1947). Il influence les Nations Unies et la France pour l'approbation du plan de partage de la Palestine mandataire, puis il salue la création de l'Etat et admire le nom choisi d'Israël : *« C'est par ce trait génial qu'il s'enracine profondément dans les profondeurs du passé biblique des Juifs ».*

Il encourage l'élargissement du réseau éducatif de l'Alliance à Israël avec la création de nouveaux groupes scolaires, se dresse respectueusement, dans un article paru dans Le Monde de juin 1967, contre De Gaulle, à la veille de la guerre des Six jours, se fend d'une lettre à René Maheu, le 4 novembre 73, alors directeur général de l'UNESCO dans laquelle il proclame : *« si l'Unesco faisait siennes les accusations portées contre Israël, je n'hésite pas à le dire, elle perdrait une part de sa raison d'être ».*

Jusqu'à son décès, en 1976, René Cassin demeure président de l'institution, contribuant largement au rayonnement et au prestige de l'institution.

Ce qui frappe dans ces actions, c'est leur cohérence. René Cassin ne compartimentait pas. La défense juridique, l'éducation, l'action diplomatique, la transmission intellectuelle : tout relève d'une même exigence. La Bible nous enseigne *« Tsedek, tsedek, tirdof – justice, justice tu poursuivras »* (Dt. XXVI, 20). C'est ce que dit le grand rabbin Jacob Kaplan lors de l'oraison funèbre de René Cassin et qui le représente si fidèlement. Dans l'ensemble des fonctions qui furent les siennes, il a œuvré à porter une vision de droiture et d'équité et celle d'un judaïsme responsable, conscient de sa vocation éthique, capable d'agir dans l'histoire sans jamais renoncer à ses principes. Lui qui avait été grièvement blessé durant le premier conflit mondial et qui en porta toute sa vie les séquelles, œuvra au droit à la réparation pour tous les blessés, une forme laïque du concept de *Tikoun Olam*, la réparation du monde. René Cassin a fait de l'Alliance ce qu'il était lui-même : un pont entre mémoire et avenir, entre fidélité et ouverture, entre le particulier et l'universel. Et c'est là, sans doute, la plus concrète de ses actions qui consistait à donner à une institution les moyens de traverser les tempêtes sans perdre son âme.

Je sais que lui qui s'est battu pour les droits des Juifs dans le monde, lui que Mitterrand appelait son « professeur d'espoir » aurait trouvé comment mobiliser nos concitoyens face à la situation des Juifs en France aujourd'hui, car lui qui se définissait comme « fils des trois frontières », Bayonne par sa naissance, Alsace par sa mère et Nice par son père, a toujours œuvré à retisser du lien, comme l'aurait dit Philippe Jaccottet *« Mais chaque jour, peut-être, on peut reprendre le filet déchiré, maille après maille, et ce serait, dans l'espace plus haut, comme recoudre, astre à astre, la nuit ».*

Haïm Korsia

Grand Rabbin de France

Vice-président de l'Académie des sciences morales et politiques